

ARCADES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
93 avenue Henri Fréville - 35200 RENNES
790 726 855 RCS RENNES
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2024

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-six juin,
A neuf heures et trente minutes,*

La société BWOOD, Société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 10 Place Vendome 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 393 754 023, Représentée par Monsieur Pierre BERTIN, agissant en qualité de Président.

Associée unique de la Société ARCADES DISTRIBUTION,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

[...]

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

[...]

[...]

[...]

[...]

***Le non-renouvellement du mandat de Commissaires aux comptes ;
Pouvoirs en vue des formalités.***

PREMIÈRE DÉCISION

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

[...]

TROISIEME DÉCISION

[...]

QUATRIEME DÉCISION

Le mandat de société HELEOS, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration.
L'associée unique décide de ne pas renouveler ce mandat.

Le mandat de Madame CHABERNAUD Corinne, Commissaire aux comptes suppléant est arrivé à expiration.
L'associée unique décide de ne pas renouveler ce mandat.

L'associée unique constatant que la Société ne remplit plus les conditions rendant obligatoire la désignation d'un commissaire aux comptes, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal certifié conforme par la Présidence.

Monsieur Pierre BERTIN
Président de la société bWOOD
Elle-même Présidente de la Société
« *Certifié conforme* »